**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE**

**Procédure SG-SAD3-004-25**

**ANNEXE 4 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

|  |  |
| --- | --- |
| Ministères de l’Aménagement du territoire et de la Transition écologique | |
| **Intitulé** | Lot 1 : Réalisation et mise à disposition de panoramas numériques de la presse |

**Préambule**

Le présent cadre de réponse et le plan décrit constituent la trame de la proposition technique du candidat. Les demandes ci-dessous constituent les informations à fournir par le candidat.

Le candidat doit impérativement respecter le plan du cadre de la proposition technique. Chaque point du présent document doit être impérativement renseigné par le candidat.

Concernant l’offre initiale : Quelle que soit la forme du document choisi par le Candidat pour transmettre sa réponse, celle-ci n’excède pas **50 pages** **Word, police Arial, taille de caractères 11** (ou 50 slides Power Point).

**L’absence du cadre de réponse technique ou le non-respect du plan imposé rendra l’offre irrégulière et pourra en entraîner le rejet.**

Les informations peuvent éventuellement être complétées par des annexes au cadre de réponse technique. Les annexes jointes, permettant de mieux valoriser son offre, ses compétences, les technologies qu'il met en œuvre, doivent être utiles à la compréhension de l’offre du candidat et en quantité limitée. Elles doivent impérativement être listées et référencées dans le cadre de réponse.

.

**CADRE DE REPONSE**

1° La méthodologie de sélection et de classement des articles prenant en compte et garantissant le corpus thématique défini en annexe 2 du CCTP, ainsi que le corpus média défini à l’article 1 du CCTP.

Cette méthodologie précise notamment :

• les délais en jours ouvrables de pige des différents médias définis au corpus de l’annexe n°1 du CCTP à remplir dans l’annexe n°3 de l’AE.

• les horaires de livraison des commandes (annexe n°2 de l’AE entièrement complétée) ;

• les autres titres, notamment ceux de la presse spécialisée dans les transports, l’écologie, l’énergie, les collectivités, le logement et la mer que le candidat a la possibilité de piger avec leurs conditions de veille.

Sera présentée de façon concrète la façon dont les articles sont sélectionnés, tant au niveau du processus technique que de l’intervention obligatoire des chargés de dossier qui réaliseront les panoramas ainsi que la place accordée aux outils basés sur l’IA. La façon dont ils sélectionnent l’information pertinente (critères de choix) ainsi que leur connaissance des médias et des domaines d’activité du ministère devront être présentées de façon détaillée.

La capacité du candidat à sélectionner une information importante parmi un flux d’article sera particulièrement étudiée, de même que sa capacité à choisir parmi plusieurs articles sur un sujet donné ceux qui sont réellement importants, sa capacité à hiérarchiser l’information selon son importance au sein des panoramas, ainsi que sa capacité à assurer une prestation stable au niveau des équipes de réalisation.

2°. La présentation détaillée et dans l'ordre de la façon dont le candidat entend répondre aux prestations évoquées dans le CCTP.

3°. Le fonctionnement et l'ergonomie de l’Extranet en précisant étape par étape la façon dont une recherche peut être menée et la façon dont celui-ci peut être utilisé afin de créer de nouveaux panoramas à partir des articles des panoramas (y compris la méthode de sélection et de déplacement des articles, la création de rubriques). L’ergonomie du site et des panoramas sera plus particulièrement étudiée. L’ensemble des possibilités offertes par l’Extranet devront être explicitées, notamment en termes d’outils d’analyses qualitative et quantitative, des articles issus des panoramas ou d’une sélection de ceux-ci et du rôle que peut jouer une IA dans ce contexte.

4°. Le fonctionnement et l'ergonomie des articles panoramas et pushmails évoqués dans le CCTP.

5°. Les spécificités techniques du fonctionnement des panoramas et de l'Extranet (ressources, environnement, compatibilité avec les différents systèmes d'exploitation et prérequis techniques, notamment en termes de versions des différents logiciels nécessaires évoquées dans le CCTP).

6°. La présentation des modalités de contact et d'échange avec le chargé de clientèle, les chargés de dossiers, la prise en compte des demandes spécifiques et urgences, la disponibilité des contacts du ministère, la capacité à appuyer le ministère en situation de crise, les modalités d'évolution du corpus ou des thèmes de veille, l'ajout ou la suppression d'une prestation, la formation etc. La souplesse et la capacité d’adaptation du candidat seront tout particulièrement étudiées. Les horaires précis de contact devront être précisés pour l’ensemble des plages horaires.

7° Les prestations et outils complémentaires, notamment la synthèse des panoramas de presse, l’analyse qualitative ou encore l'analyse quantitative que le candidat est susceptible d’offrir.

8° Les modalités de conservation des articles et d'archivage, la façon dont les articles conservés peuvent être consultés, ainsi que la possibilité pour les directions d’effectuer des recherches parmi les articles issus de ces panoramas permettant de réunir dans un document l’ensemble des articles relatifs à un sujet ou une période donnée.

9° Le prestataire indiquera en outre l'ensemble des supports dont il est susceptible d'assurer la pige. Il indiquera notamment les supports en ligne dont il peut assurer la pige.